



Formation BNSSA

Brevet National de Sécurité et Sauvetage Aquatique

Pour toute personne désirant être affectée à la surveillance et à la sécurité notamment sur les zones de baignade d'accès gratuit.

Condition d'accès :

- Avoir 17 ans le jour de l'examen (avril 2020)
- Être reconnu apte médicalement

Rôles et missions :

- Prévenir les usagers des risques et des conditions météorologiques permettant ou non la baignade par une information explicite.
- Surveiller la zone de baignade, en observant particulièrement les comportements des individus, et en essayant d'anticiper les dérives afin d'intervenir au plus vite.
- Intervenir rapidement et efficacement dans les cas de noyade, sans mettre en danger sa vie ni celle des autres.

**Si vous êtes intéressé(e), contactez
Madame ARIF ou Monsieur LANZINI au 04 50 40 78 73
(Centre Nautique de FERNEY-VOLTAIRE)**

Test de positionnement :

samedi 12 octobre 2019 à 10h30 au centre nautique de Ferney-Voltaire

DEBUT DE LA FORMATION : NOVEMBRE 2019